

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 53 du 24 novembre 2016

PARTIE TEMPORAIRE
Administration Centrale

Texte 7

ARRÊTÉ

portant nomination du secrétaire général du conseil supérieur de la fonction militaire.

Du 2 novembre 2016

CONTRÔLE GÉNÉRAL DES ARMÉES.

ARRÊTÉ portant nomination du secrétaire général du conseil supérieur de la fonction militaire.

Du 2 novembre 2016

NOR D E F C 1 6 5 1 9 3 6 A

Texte abrogé :

À compter du 1er décembre 2016 : Arrêté du 23 avril 2013 (BOC N° 20 du 3 mai 2013, texte 12).

Référence de publication : BOC n° 53 du 24 novembre 2016, texte 7.

Le ministre de la défense,

Vu l'article R4124-4 du code de la défense ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2016 portant règlement intérieur du Conseil supérieur de la fonction militaire et des conseils de la fonction militaire,

Arrête :

Art. 1er. Le contrôleur général des armées **Macary** Patrick est nommé secrétaire général du conseil supérieur de la fonction militaire à compter du 1^{er} décembre 2016, en remplacement du contrôleur général des armées **Giner** Christian.

Art. 2. L'arrêté du 23 avril 2013 portant nomination du secrétaire général du conseil supérieur de la fonction militaire est abrogé à compter du 1^{er} décembre 2016.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Le ministre de la défense,

Jean-Yves LE DRIAN.